

ASSEMBLEES GENERALES « ORDINAIRE » ET « ELECTIVE » DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL

Pour donner suite à l'arrêt des Assemblées Générales Ordinaire et Elective du 04 décembre 2020 pour des raisons techniques, le Comité Directeur ainsi que les 2 têtes de listes ont validé la date de leur reprise.

Nous procéderons donc à la poursuite des travaux le :

Le vendredi 11 Décembre 2020 à 19h00

Via Visioconférence et plateforme de vote à distance

ORDRE DU JOUR RESTANT A SUIVRE

1. Inscription des délégués (18h00 à 19h00)

▪ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23.11.19 à Sélestat
3. Approbation des conventions réglementées
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 et quitus au Comité Directeur
5. Affectation du résultat
6. Présentation et vote du Budget Prévisionnel 2021/2022

▪ ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

7. Election de la délégation des représentants des clubs du District d'Alsace pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est
8. Election des Membres du Comité Directeur du District d'Alsace

▪ REPRISE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

13. Questions diverses

La présence aux Assemblées Générales est obligatoire.

Les demandes de pouvoir qui ont été déposées au 30 novembre restent en vigueur et seront appliquées de la même manière.

Les clubs non présents ou non représentés aux AG se verront infliger les sanctions prévues par l'Art. 95 des R.D.

René MARBACH,
Président du District d'Alsace de Football

